

L'ABONNÉ(E)

Les dossiers incomplets ne pourront pas être traités et seront systématiquement renvoyés

 Mme M

Nom _____ Prénom _____

Né(e) le _____ Nom et prénom du représentant légal _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél fixe _____ Tél portable _____

E-mail _____ Ligne(s) empruntée(s) _____

Établissement / Entreprise fréquentée _____

 Je souhaite recevoir une attestation de vente pour bénéficier de la prime transport (salariés).

L'ABONNEMENT

Date de début de validité souhaitée* _____ / _____ / _____

*MENTION OBLIGATOIRE

LE MODE DE PAIEMENT

 Au comptant : 1 chèque à l'ordre de Kéolis Chambéry (Synchro) ❶ ou CTLB (Ondéa) ❷

 En plusieurs fois : 1 RIB + mandat de prélèvement SEPA pour **Synchro**
1 RIB + mandat de prélèvement SEPA + 1er versement pour **Ondéa**.

Se reporter au dos du document.

LES PIÈCES À JOINDRE ET À RETOURNER

❶ Synchro - Service Abonnements 23 Boulevard du Musée - 73000 Chambéry

- Une photo d'identité récente de l'abonné(e) (format 45 x 35 mm) avec nom et prénom au dos.
- Une photocopie d'une pièce d'identité de l'abonné(e).
- Un justificatif de domicile.
- Paiement au comptant : un chèque libellé à l'ordre de Kéolis Chambéry.

OU (uniquement pour l'abonnement annuel)

- Paiement en plusieurs fois : 1 RIB + mandat de prélèvement SEPA rempli et signé.
- Une photocopie de la pièce d'identité du payeur.

Synchro reste le seul destinataire des informations. Sur simple demande écrite, l'intéressé peut avoir accès aux informations ou les corriger. Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur cette demande d'abonnement.

- Je déclare autoriser Synchro à conserver la photo de l'abonné(e) dans ses fichiers informatiques.
- J'accepte de recevoir des informations et des offres de la part de Synchro et de OÙRA! (information trafic, offres promotionnelles, etc).
- Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de l'abonnement annuel et de la carte OÙRA! téléchargeables sur le site internet ou disponibles à l'agence commerciale Synchro.

Fait à _____ le _____

Signature :

❷ Ondéa

Dépôt du dossier OFFICE DE LA MOBILITÉ.
Parvis de la Gare SNCF
d'Aix-les-Bains

ou envoi postal CTLB
1700 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

- Une photo d'identité récente de l'abonné(e) (format 45 x 35 mm) avec nom et prénom au dos.
- Une photocopie d'une pièce d'identité de l'abonné(e).
- Un justificatif de domicile.
- Paiement au comptant : un chèque libellé à l'ordre de CTLB.

OU (uniquement pour l'abonnement annuel)

- Paiement en plusieurs fois : **1^{er} versement + 1 RIB** + mandat de prélèvement SEPA rempli et signé.
- Une enveloppe timbrée au nom et adresse du représentant légal.

CADRE RÉSERVÉ SYNCHRO / ONDÉA

Date de réception _____

Espèces Chèque CB

N° Abonné(e) _____

N° Carte _____

JE CHOISIS MON ABONNEMENT ET MON MODE RÈGLEMENT :

1 JE RÉSIDE SUR LE TERRITOIRE DE CHAMBÉRY MÉTROPOLE (TARIFICATION SYNCHRO)

J'ai déjà une carte OÙRA! N° de carte : _____
 Je n'ai pas de carte OÙRA! :
Prévoir formulaire de création de carte OÙRA! +5€

<input type="checkbox"/> OndéSynchro Annuel - 26 ans 212 € 5 mensualités de 42,40 €	<input type="checkbox"/> OndéSynchro Annuel + 26 ans 372 € 5 mensualités de 74,40 €	<input type="checkbox"/> OndéSynchro Annuel + 65 ans 212 € 5 mensualités de 42,40 €	Mensuel <input type="checkbox"/> Coupon mensuel - 26 ans 30 € <input type="checkbox"/> Coupon mensuel + 26 ans 40 €
---	---	---	--

Paiement en plusieurs fois avec prélèvement automatique (2 € de frais inclus)

2 JE RÉSIDE SUR LE TERRITOIRE DE GRAND LAC (TARIFICATION ONDÉA)

Pour les résidents du territoire de Grand Lac, Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget, sur présentation obligatoire d'un justificatif de domicile, une tarification dégressive est proposée en fonction du nombre d'enfants d'une même famille. Il vous sera proposé également une tarification spécifique au territoire Grand Lac comme détaillée ci-contre :

<input type="checkbox"/> OndéSynchro Annuel - 26 ans 1 ^{er} enfant : 191 € 2 ^e enfant : 182 € 3 ^e enfant : 162 € 1 ^{er} enfant : Premier versement de 28 € + 11 mensualités de 15 € 2 ^e enfant : Premier versement de 28 € + 11 mensualités de 14 € 3 ^e enfant : Premier versement de 30 € + 11 mensualités de 12 €	<input type="checkbox"/> OndéSynchro Annuel + 26 ans 363 € Premier versement de 46 € + 11 mensualités de 29 €	<input type="checkbox"/> OndéSynchro Annuel + 65 ans 191 € Premier versement de 28 € + 11 mensualités de 15 €	Mensuel <input type="checkbox"/> Coupon mensuel - 26 ans 30 € <input type="checkbox"/> Coupon mensuel + 26 ans 40 €
---	---	---	--

Paiement en plusieurs fois avec prélèvement automatique (+2 € de frais)



Pour obtenir en détails des informations, RDV sur notre site internet : www.ondéa-bus.fr

ou contactez notre Office de la Mobilité au **04 79 88 01 56**

Horaires ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00. Le samedi de 8h30 à 12h30.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

NOM DE L'ABONNÉ(E) :

IDENTIFIANT DU CRÉANCIER (ICS) :

Synchro
BUS

KEOLIS CHAMBÉRY
18 AV. DES CHEVALIERS TIREURS
73026 CHAMBERY CEDEX

FR5673785799D

ondéa
mobilité GRAND LAC

CTLB
1700 BOULEVARD LEPIC
73100 AIX-LES-BAINS

FR91ZZZ664762

Titulaire du compte

Nom Prénom

N° Rue

Code postal Ville Pays

Coordonnées bancaires

N'oubliez pas de joindre un RIB

IBAN BIC

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

TYPE DE PAIEMENT

- PAIEMENT RÉCURRENT/RÉPÉTITIF
 PAIEMENT PONCTUEL

RÉFÉRENCE UNIQUE DE MANDAT (RUM)

Lieu

Date / /

Signature obligatoire

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Mention CNIL : Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.